

FAIRE CESSER LES POTS-DE-VIN DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

Un guide pour comprendre la politique de Mercy Corps contre les pots-de-vin

Ce document fournit des indications supplémentaires sur la politique de Mercy Corps concernant les pots-de-vin dans le cadre professionnel. Ce guide ne remplace pas la politique officielle, il met plutôt en évidence les questions clés que les collaborateurs peuvent rencontrer dans leurs fonctions et les étapes à suivre pour demander de l'aide.

Mercy Corps s'engage à offrir un environnement de travail où chacun agit avec la plus grande éthique. Notre organisation ne tolérera aucun versement de pot-de-vin de la part des collaborateurs.



Consulter la politique de lutte contre les pots-de-vin dans la bibliothèque numérique.



Suivre la formation eLearning dans Talent Development sur Talent.MercyCorps.org



Selon la politique de Mercy Corps, chacun a le droit et l'obligation de signaler une potentielle fraude ou tentative de corruption. Si vous entendez parler ou êtes au courant de telles pratiques, vous devez le signaler à votre superviseur, à un leader de confiance ou contacter la Ligne d'intégrité. Vous pouvez choisir de rester anonyme avec la Ligne d'intégrité.



N'oubliez pas que si vous êtes témoin d'une tentative de versement de pot-de-vin, vous devez nous aider à traiter le problème afin que chacun puisse disposer d'un environnement de travail éthique et s'assurer que les ressources reviennent à ceux qui sont là pour apporter leur aide. **Votre rôle** de témoin ou de victime **n'est pas d'enquêteur**, cela sera fait en suivant une procédure confidentielle.



Quelles que soient les pratiques culturelles ou les normes sociales, **Mercy Corps ne tolérera pas les pots-de-vin, comme elle l'a défini dans sa politique.**



Les raisons qui peuvent faire hésiter une personne à parler ou demander de l'aide sont nombreuses lorsque l'on est témoin d'une tentative de versement de pot-de-vin. Il peut s'agir de crainte de représailles, de ne pas être cru, ou de ne pas être pris au sérieux. Sachez que Mercy Corps prendra toutes les allégations au sérieux. Aucune représailles ne seront tolérées pour des rapports faits de bonne foi, même s'ils ne sont pas fondés.



Il est important que chacun respecte la gravité de ce type d'allégation. Si un collaborateur vous parle de tentatives de versement de pot-de-vin, **ÉCOUTEZ** et **AIDEZ-LE** à les signaler.

IL EST IMPORTANT DE BIEN COMPRENDRE LES TERMES SUIVANTS :



La corruption comprend tout acte de fraude, de vol, de détournement de fonds ou de corruption.

Le versement d'un pot-de-vin, c'est le don/la réception ou la promesse d'argent ou d'une faveur, afin d'influencer le jugement ou le comportement d'une autre personne.

Les pots-de-vin sont des paiements illégaux versés à une personne qui aurait indûment apporté son concours à un rendez-vous ou à un événement.

Les paiements de facilitation sont des paiements versés dans le but d'accélérer ou de sécuriser l'exécution d'une action courante.

RAPPELLEZ-VOUS EN !

Mercycorps.org/integrityhotline
ou
integrityhotline@mercy Corps.org





Discussion sur la politique

QUESTIONS

Dois-je donner mon nom lorsque je fais un rapport concernant une éventuelle tentative de versement de pot-de-vin ?

J'ai entendu parler d'un fournisseur qui aurait offert de l'argent à un agent d'approvisionnement afin d'obtenir des informations confidentielles concernant le prochain appel d'offres. Est-ce une tentative de versement de pot-de-vin ?

Serait-ce considéré comme un pot-de-vin, si un agent d'approvisionnement contactait un fournisseur et lui proposait de l'aider à remporter le prochain appel d'offres, en échange d'une partie de ses bénéfices ?

Tant que Mercy Corps tire profit de la transaction, pourquoi une tentative de corruption ou un pot-de-vin ferait-il du mal à qui que ce soit ?

Dans mon pays, il est courant de « glisser un peu d'argent » aux autorités gouvernementales pour faire avancer les choses. Est-ce acceptable ?

Que se passe-t-il lorsque je porte une allégation ou signale une potentielle tentative de versement de pot-de-vin ?

... ET RÉPONSES

Mercy Corps accepte les **rapports anonymes** par le biais de la **Ligne d'intégrité**.

Oui, c'est un pot-de-vin. Un pot-de-vin, c'est n'importe quelle forme de paiement fourni dans le but d'influencer le résultat d'une transaction.

Oui, cette action violerait la politique de transactions éthiques, justes et transparentes de Mercy Corps. On appelle ça un pot-de-vin, ce qui est considéré comme une tentative de corruption.

Mercy Corps exige que toutes les transactions soient effectuées avec éthique, justesse et transparence. La réception de pots-de-vin par un collaborateur est à l'encontre de tous ces principes. Il est probable que les vendeurs qui paient des pots-de-vin récupèrent leur argent en fournissant des produits de moins bonne qualité ou en augmentant leurs prix. Au final, la réputation de Mercy Corps est ternie, nous dépensons plus d'argent qu'à l'origine et ne bénéficions plus d'un bon rapport qualité-prix. Les pots-de-vin sont aussi injustes pour les vendeurs qui respectent les règles.

Non, ce n'est pas acceptable et cela enfreindrait la politique de lutte contre les pots-de-vin de Mercy Corps.

Mercy Corps prend tous les rapports au sérieux et agira en conséquence. L'allégation fera l'objet d'une enquête approfondie et objective. Des accusations de versement de pot-de-vin graves peuvent entraîner la suspension de l'accusé pendant la durée de l'enquête.